

Fiche descriptive - Collège au cinéma 2022-2023

Les enseignants et leurs élèves sont tenus d'assister à 4 séances en salle de cinéma, qui constituent un parcours sur l'année. L'objectif est d'éveiller la curiosité des élèves en leur donnant l'opportunité de découvrir, en salle de cinéma, des films que beaucoup n'iraient pas voir spontanément.

Thématique

Il est proposé aux enseignants et à leurs élèves un étonnant voyage entre différents pays et modes d'expression cinématographiques. Ce programme permet en outre de s'interroger explicitement avec les élèves sur le développement de nos sociétés actuelles, la place de l'individu, ses choix et ses responsabilités face à la Nature.

Formation des enseignants et suivi

La participation au dispositif implique pour l'établissement de respecter les engagements définis dans la **convention signée entre le collège et l'association Cinémas 93** et notamment celui de permettre à **un enseignant – ou documentaliste - au minimum par établissement, et jusqu'à un enseignant par classe inscrite**, de suivre dans son intégralité la formation « Collège au cinéma » inscrite au Plan Académique de Formation (PAF) et de participer à la réunion de bilan. Ce stage a lieu lundi 10, jeudi 13 et mardi 18 octobre, respectivement aux cinémas Le Trianon à Romainville, André Malraux à Bondy et Jacques Tati à Tremblay-en-France. Le principal s'engage à faciliter la participation des enseignants concernés à la totalité de la formation, qui permet d'assister aux pré-projections des films, d'acquérir des connaissances sur ces œuvres et des compétences plus générales dans le de l'éducation aux images.

Accompagnement pédagogique

Les documents distribués et les nombreuses pistes publiées sur le site de Cinémas 93 permettent aux enseignants de préparer et prolonger les séances. Les enseignants ont à renseigner en ligne un carnet de bord qui questionne la réception des films et le dispositif. C'est également un guide pour la construction, la conduite et l'évaluation du projet cinéma. Une réunion de bilan du dispositif sera organisée en fin d'année scolaire pour mettre en partage les pratiques. Les élèves peuvent bénéficier d'interventions en classe sur les films au programme, de rencontres de professionnels ou d'ateliers de pratique menés par des spécialistes de l'image et du son. Ces interventions, qui contribuent à approfondir le travail mené par les professeurs, sont prises en charge par Cinémas 93 sur demande de l'enseignant, dans la limite des places disponibles.

Inscription

Le nombre de classes pouvant s'inscrire est dorénavant conditionné par la taille des effectifs de l'établissement (une classe possible par tranche de 200 élèves) avec la possibilité d'une classe supplémentaire pour les établissements en REP +.

Pour procéder à l'inscription d'une ou de plusieurs classes, il convient, **avant le 15 septembre**, de :

- Faire remplir le formulaire d'inscription en ligne par le coordinateur (un formulaire par collège) sur www.cinemas93.org ;
- Faire inscrire par le principal (sur GAIA) les enseignants à la formation dans le cadre du Plan Académique de Formation. L'inscription à ce stage d'au moins un enseignant par établissement (jusqu'à un enseignant par classe inscrite) est obligatoire pour participer au dispositif. Ces inscriptions sont collectives et s'effectuent **uniquement sur GAIA par le chef d'établissement**
- retourner la convention de partenariat signée par le principal à : Cinémas 93 (87 Bis Rue de Paris, 93100 Montreuil)

Pour toute question, remarque ou suggestion, vous pouvez contacter :

- Cinémas 93 : Xavier Grizon, coordinateur de *Collège au cinéma* en Seine-Saint-Denis : Courriel : xaviergrizon@cinemas93.org /Tél : 01 48 10 21 26.
- Isabelle Bourdon, Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) du Rectorat de Créteil : Courriel : ce.daac@ac-creteil.fr / tel : 01 57 02 66 67.

IMPORTANT : le chef d'établissement doit inscrire les enseignants concernés sur l'application GAIA avant le 15 septembre, l'enseignant coordinateur inscrit quant à lui toutes les classes intéressées de son établissement auprès de Cinémas 93 (voir formulaire en ligne sur <http://www.cinemas93.org/page/inscriptions-college-au-cinema>)